Vos questions / nos réponses

THC dans les urines

Par Alcool Info Service Postée le 30/09/2013 17:54

> Bonjour. Je voulais vous faire part de mon "probleme" . Le 9 Octobre, je dois me présenter pour une visite médicale pour la gendarmerie et il y auras un depistage de drogue.
>
> Je ne fume du canabis que très rarement, mais la semaine du 13 au 20 Juillet, je suis partie en vacances et exceptionnellement j'ai beaucoup fumé cette semaine (tous les jours environ 2/3 joints). Ce fut la seul semaine de ma vie ou j'ai fumé tous les jours.
>
> Depuis je n'y ai presque pas touché mais le 20 et 21 Septembre, pendant 2 soirée j'ai tirer sur les joints qui tournais. Je voulais donc savoir si le 9 octobre je serais positif au test d'urine.
>
> Merci d'avance, Cordialement.

Mise en ligne le 02/10/2013

Bonjour,

Il ne nous est pas possible de vous dire si oui ou non vous serez positif au THC dans les urines le 9 octobre. Les éléments d'information dont nous disposons concernant le dépistage du THC dans les urines indiquent une positivité possible jusqu'à 5 jours pour un fumeur occasionnel, jusqu'à 70 jours pour un fumeur régulier (plus d'un joint par semaine).

Vous avez la possibilité, si vous le souhaitez, de demander vous même à pratiquer des analyses si vous voulez vérifier votre positivité avant cette visite médicale. N'hésitez pas à nous contacter au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, 7/7, de 8h à 2h) pour plus d'informations.

Cordialement.